

## ARRETE N°2020-2021 SCOLARITE -CP-02

# PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS 8

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

# L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 15 septembre 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 8 octobre 2020 ;

#### ARRETE

## ARTICLE 1 -

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par l'UFR Arts, philosophie, esthétique, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2021 :

Jennifer VERRAES
Orazio IRRERA
Farah CHERIF ZAHAR
Cédric PLESSIET
Rémy SOHIER
Laurent PICHAUD
Christine ROQUET
Clara BIERMANN
Giordano FERRARI
Paul-Louis ROUBERT
Arno GISINGER
Mathieu HAREL-VIVIER

Ismaïl BAHRI
Hortense SOICHET
Raphaëlle DOYON
Nathalie COUTELET
Jérôme DUBOIS
Jean-François DUSIGNE
Mariama DIALLO
Emanuele QUINZ
Tiphaine KARSENTI
Charlotte BOUTEILLE-MEISTER
Fabien BOULLY
Gwenola WAGON

## ARTICLE 2 -

M. Giordano FERRARI est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

#### ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 10 novembre 2020

L'administratrice provisoire

Annick ALLAIGRE

soire

ngick ALLAIGRE